



Municipalité de Chavannes-le-Veyron
1148 Chavannes-le-Veyron

Chavannes-le-Veyron, le 5 août 2024

Préavis n° 03/2024 de la Municipalité au Conseil Général du 2 septembre 2024

OBJET : Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2024 relatif à la rénovation de la Route de Saint-Denis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

1. Préambule

La Municipalité s'est penchée sur l'état actuel des routes communales puisque le Grand Conseil a récemment décidé que le système de la péréquation intercommunale serait terminé au 31 décembre 2024.

Celui-ci prévoit entre autres un subventionnement estimé à environ 60 % pour 2024 du coût des travaux d'entretien des routes pour autant que ces dépenses soient comptabilisées comme charges dans les comptes de fonctionnement. Un nouveau système de péréquation ne comprenant aucun retour sur les dépenses thématiques sera mis en place dès 2025.

Il ressort de cette analyse que le tronçon communal de la route de Saint-Denis, soit depuis le pont sur le Veyron jusqu'à la limite avec le panneau « Fin de limitation 50 km/h », s'est fortement détérioré et exige une intervention rapide afin de sécuriser la circulation.

Le présent préavis comprend la demande de crédit pour la rénovation de cette route.

2. Procédure d'appel d'offre

- 2.1 La procédure pour les demandes d'offres a été faite sur invitation. 2 entreprises spécialisées ont été contactées afin de nous soumettre une offre avec un revêtement bitumeux. A ce jour, certains détails d'exécution (par exemple vérification avec les entreprises des limites de propriété Commune / Canton) sont à vérifier entre les 2 offres pour définir l'offre la plus intéressante. Afin d'avancer pour le respect des délais, la Municipalité a décidé, pour ce préavis, de prendre le prix le plus haut, soit un montant de Fr. 90'000.- TTC.
- 2.2 Présentation des travaux : Il est prévu d'intervenir avec une mise en place de feux de circulation avec radar de détection pendant les travaux préparatoires et déviation dans les villages aux alentours. Un rabotage du revêtement bitumeux est prévu de même la fourniture d'une grille d'écoulement, d'un couvercle de regard et cape de vanne. Pour la pose du tapis final qui est incluse dans l'offre, la circulation sera déviée et l'intervention des machines sera faite sur un weekend en route fermée. La DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) a déjà donné son accord.

Préavis n° 03/2024 –
Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2024 relatif à la rénovation de la Route de Saint-Denis

Il est à relever que les offres reçues ne comportent aucun poste pour les divers et imprévus.

3. Récapitulatif et impact sur le budget 2024

Cette rénovation impacte notre budget de fonctionnement sur le dicastère Travaux, au compte No. 43.314 Entretien du réseau routier.

Comme déjà mentionné, cette dépense sera comptabilisée comme charge sur l'exercice 2024 afin qu'elle génère un retour sur les dépenses thématiques estimées à environ 60% pour 2024 via le système de la péréquation intercommunale. Cette importante participation financière n'est possible qu'avec une exécution des travaux et une facturation jusqu'au 31 décembre 2024 !

De plus, la Municipalité s'engage à présenter un dossier adhoc au Canton afin d'obtenir un subventionnement supplémentaire. En effet, au vu des expériences des communes voisines lors de rénovations routières récentes, il pourrait être possible de diminuer encore notre charge. Le caractère « éventuel » d'un subventionnement supplémentaire n'est pas pris en compte dans ce préavis.

Au vu de ce qui précède, cette demande complémentaire globale au budget 2024 est récapitulée comme suit :

No. de compte	Descriptif	Type	Budget 2024 validé par le Conseil Général le 4.12.2023	Complément au budget demandé	Nouveaux soldes des comptes au budget 2024
43.314	Rénovation	Charges	67'000.-	90'000.-	157'000.-

Péréquation intercommunale – Retour sur les dépenses thématiques :

No. de compte	Descriptif	Type	Budget 2024 validé par le Conseil Général le 4.12.2023	Complément au budget demandé	Nouveaux soldes des comptes au budget 2024
22.452	Participation aux rénovations	Revenus	Fr. 149'717.-	Fr. 36'000.-	Fr. 185'717.-

En résumé, le total des modifications décrites ci-avant montre un besoin complémentaire global au budget de fonctionnement 2024 d'un montant de Fr. 36'000.-, qui se décompose comme suit :

Coût des travaux	Fr. 90'000.-
Retour sur les dépenses thématiques - estimation	<u>Fr. 54'000.-</u>
Total net du crédit complémentaire au budget 2024	<u>Fr. 36'000.-</u>

Préavis n° 03/2024 –

Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2024 relatif à la rénovation de la Route de Saint-Denis

4. Conclusion

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Général de Chavannes-le-Veyron

- Vu le préavis no. 03/2024
- Oûi le rapport de la commission Gestion-Finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'autoriser la Municipalité à commander les travaux de rénovation de la route de St-Denis pour un total de Fr. 90'000.- ;
- D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire global au budget 2024 de Fr. 36'000.- portant ainsi le déficit du budget 2024 à Fr. 89'945.-.

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITÉ DANS SA SÉANCE DU 5 août 2024

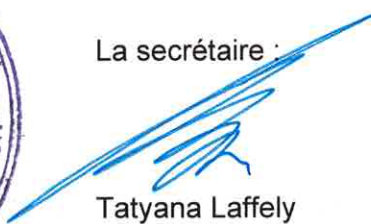
Le syndic :



Jean-Luc Reymond



La secrétaire :



Tatyana Laffely